

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	13
VOTANTS	15

DATE DE LA CONVOCATION

17/11/2025

OBJET

Aides du CIAS dans le cadre du partenariat FSL-FAFI.

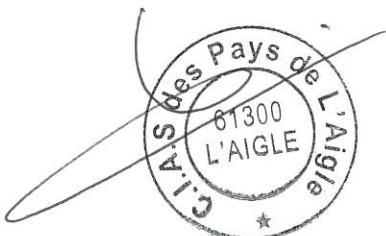
Acte reçu en préfecture le
05 décembre 2025

Publié en ligne le

05 décembre 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle**

Séance du 24 novembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix-sept novembre, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Paule GOBIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Nadine PICHON, Jean SELLIER, Sophie THIERY.

Pouvoirs : Paule KLMYKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET.
Nathalie LENÔTRE donne pouvoir à Delphine PRIEUR.

Absents excusés : Camille DAEL, Paule KLYMKO, Sylvie MOLERO, Delphine PRIEUR.

Absents : Fleur GOSSELIN, Christophe PAPILLON, Nathalie RIBAULT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que dans le cadre du partenariat avec le Fonds d'Aides Financières Individuelles et plus particulièrement du FSL maintien des énergies, le CIAS par le biais de sa commission restreinte, a accordé des aides financières depuis le 22 septembre 2025, pour un montant global de 1650€, soit huit demandes au total. Cette aide est sous réserve de l'accord du FAFI.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille B	L'Aigle	Impayé d'électricité et gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille C	Crulai	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille D	Aube	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille E	St Michel Tubœuf	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille F	Rai	Facture d'eau et gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille G	Villers en Ouche	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille H	L'Aigle	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille I	L'Aigle	Impayé d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille J	Les Aspres	Facture de régularisation d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille K	Rai	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI 150€
Famille L	L'Aigle	Impayé d'électricité	150 €	Accusé de réception en préfecture 061-20062007-20200704-240624-DE Date de télétransmission : 06/12/2025 Date de réception préfecture : 05/12/2025

Considérant la nécessité d'octroyer ces aides aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en préfecture le

05 décembre 2025

Publié en ligne le

05 décembre 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

